

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF
PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Evelyne GELLY, Madame Véronique NEIL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, M. Bernard GOUZIN, Mme Nicole MORERE, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Grégory BRO, M. Philippe MACHETEL, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, M. David CABLAT -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 48	Pour 41 Contre 7 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-2, L2122-4, et L.5211-9 ;

Vu l'article L.2122-7 du même code en vertu duquel l'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Vu la candidature de Monsieur Philippe MACHETEL, conseiller titulaire de la commune de Saint-Guilhem-le-Désert ;

Vu la candidature de Monsieur Louis VILLARET, conseiller titulaire de la commune du Pouget ;

Vu la désignation de Monsieur Claude CARCELLER par Monsieur Philippe MACHETEL pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Vu la désignation de Monsieur Jean-François SOTO par Monsieur Louis VILLARET pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec 48 suffrages exprimés au 1er tour, dont 41 voix pour Monsieur Louis VILLARET, et 7 voix pour Monsieur Philippe MACHETEL,

- d'élire Monsieur Louis VILLARET à la présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le déclare installé.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 954 le 17/04/14

Publication le 17/04/2014

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 17/04/2014

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167032-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

